



**WINTERTUIN
URSULINEN**

RÈGLEMENT DE VISITE

Le présent règlement s'applique à toute visite du site patrimonial « Jardin d'hiver des Ursulines ». Il concerne aussi bien les visites individuelles avec audioguide que les visites de groupe ou les visites guidées générales. Quiconque achète un billet accepte les conditions de visite et est supposé connaître et respecter le présent règlement. Le refus de se conformer aux dispositions de ce dernier entraînera l'expulsion immédiate du site.

Vzw Wintertuin Ursulinen se réserve le droit de modifier à tout moment le règlement de visite. Les modifications entreront en vigueur dès leur publication sur le site web.

Accès au site

Pour visiter le jardin d'hiver des Ursulines, vous devez être en possession d'un (e-)billet valable pour la durée de la visite. Celui-ci doit être présenté à l'accueil lors de l'entrée sur le site (imprimé ou sur votre smartphone). Le billet ne donne pas droit à un accès exclusif au site : d'autres visites, guidées ou non, événements ou séances photo peuvent avoir lieu en même temps.

- Le billet pour le parcours d'expérience avec audioguide ne donne accès qu'à la partie centrale de l'Institut des Ursulines, à savoir : les parloirs, le jardin d'hiver, la salle alpine, le couloir Empire, le musée, le passage Sainte-Ursule, l'oratoire, l'escalier d'honneur et le réfectoire de fête. Les détenteurs d'un billet pour le parcours d'expérience avec audioguide n'ont pas le droit de s'écarter du dit parcours. Le billet comprend également l'utilisation d'un audioguide.
- Un billet pour une visite guidée (visite de groupe ou visite générale) donne accès à la partie centrale de l'Institut des Ursulines ainsi qu'à un nombre limité d'espaces (extérieurs) situés sur le reste du domaine et mentionnés dans la description de la visite concernée ou désignés par le guide. Les autres salles ne sont en aucun cas accessibles. Un guide de Vzw Wintertuin Ursulinen accompagnera la visite à travers les différents couloirs et pièces. Ses instructions doivent être suivies à la lettre et à tout moment.

Les visiteurs se voient refuser l'accès au site s'ils refusent de se comporter conformément au règlement intérieur

- sont sous l'influence de l'alcool ou de stupéfiants
- perturbent ou ont l'intention de perturber l'ordre
- veulent entrer dans le site pieds et/ou torse nus
- sont en possession de biens, de matériaux ou d'objets légalement interdits ou dangereux tels que des feux d'artifice, des verres et des boîtes de conserve, des banderoles avec des textes discriminatoires ou provocateurs, des armes ou d'autres objets pouvant être utilisés comme telles ou troubler l'ordre.
- les enfants de moins de 16 ans doivent être à tout moment accompagnés d'un adulte. Les parents, les surveillants ou les enseignants des enfants/groupes sont responsables du comportement de ceux qu'ils accompagnent.



WINTERTUIN URSULINEN

Protection du site

Toutes les parties du site, tant les bâtiments que les espaces extérieurs, sont des monuments protégés. Tout ce qui fait partie de l'aménagement et de la décoration intérieure – lambris, stucs, parquets, sols en marbre et grès, mobilier libre, etc. – est précieux, de même que les plantations.

Il est donc interdit d'apporter les objets suivants lors d'une visite :

- Bagages à main, sacs à dos et grands sacs
- Poussettes
- Bâtons de marche dont les extrémités ne sont pas protégées
- Parapluies
- Objets présentant un risque pour la sécurité des personnes ou des bâtiments, y compris le mobilier et les aménagements
- Animaux de compagnie, à l'exception des chiens d'assistance et des chiens-guides
- Nourriture et boissons
- Il s'agit d'une liste non exhaustive. Le personnel se réserve le droit de décider si tel ou tel objet peut être emporté pendant la visite. Pour des raisons de sécurité, il peut demander aux visiteurs d'ouvrir leurs sacs et bagages éventuels et d'en montrer le contenu. Il peut également les fouiller s'il le juge nécessaire.

Des casiers et des portemanteaux sont disponibles dans le vestiaire pour déposer en toute sécurité les objets non autorisés.

De plus, il est interdit sur l'ensemble du site :

- de fumer ou de faire du feu
- d'apporter et/ou de consommer de la nourriture et des boissons
- de toucher ou de déplacer des meubles, du matériel, des éléments de décor ou des accessoires, sauf dans le cadre de l'utilisation normale des modules scénographiques ou moyennant autorisation explicite d'un membre du personnel
- de s'appuyer contre les murs, de courir, de se pousser, de glisser sur le sol ou de s'y allonger
- de cueillir des fleurs ou des plantes ou les endommager de toute autre manière
- d'utiliser des téléphones portables, des lecteurs audio ou d'autres sources de pollution sonore
- de faire du commerce, de la publicité, de la propagande ou de recruter
- de gêner intentionnellement ou de manière persistante les autres visiteurs et d'obstruer les passages et les issues, notamment en s'asseyant sur les escaliers

En cas de violation des règles susmentionnées, le personnel interviendra et, si nécessaire, procédera à l'expulsion.

Photographies et films à usage personnel et droit européen sur la vie privée

Les visiteurs du site sont autorisés à prendre des photographies et à filmer - sans trépied - pour leur usage personnel. Dans le cas d'une visite guidée, la prise de photos ne doit pas gêner le bon déroulement de la visite.

L'utilisation de ces images à des fins commerciales et/ou dans la presse écrite est strictement interdite. Le photographe doit également respecter la loi européenne sur la protection de la vie privée.



WINTERTUIN URSULINEN

Le règlement européen sur la protection des données du 25 mai 2018 stipule que le fait de prendre des photos ou de filmer des personnes relève toujours de la responsabilité de la personne qui prend les photos ou qui filme. Selon cette législation, photographier ou filmer est autorisé à condition que les fichiers ne soient pas partagés avec des tiers (via facebook, Instagram...). Le partage de matériel ne peut se faire qu'avec l'autorisation de toutes les personnes apparaissant sur les images.

Il est strictement interdit de photographier les élèves et les enseignants de l'Institut ainsi que les employés (bénévoles) de Vzw Wintertuin Ursulinen.

Utilisation de l'audioguide

Le billet pour le parcours individuel comprend l'utilisation d'un audioguide. Le port de l'audioguide au cou est obligatoire pour éviter que l'appareil ne tombe. Si le visiteur ne porte pas correctement l'audioguide et que celui-ci tombe, il sera tenu de payer les dommages.

Calamités et force majeure

En cas d'incendie, de fumée ou d'alerte, les visiteurs doivent se diriger immédiatement vers la sortie et suivre les instructions du personnel.

En cas d'agissement illégal ou irrégulier, des mesures exceptionnelles peuvent être prises, comme la fermeture des entrées et le contrôle des sorties. Le cas échéant, cela signifie que les visiteurs peuvent être priés de rester sur place jusqu'à l'arrivée des autorités désignées.

Dans certaines circonstances, il peut être décidé de fermer le site ou de modifier ses heures d'ouverture. Cette décision sera toujours communiquée sur le site web.

Le visiteur n'a aucun recours dans les circonstances suivantes, qui n'entraînent donc jamais d'obligation d'indemnisation de la part de Vzw Wintertuin Ursulinen:

- la fermeture exceptionnelle du site ou de certaines zones en raison de travaux d'entretien ou de restauration
- les nuisances ou désagréments causés par d'autres visiteurs (bruit, comportement inapproprié, vol, ...)
- les nuisances ou inconvénients causés par les travaux d'entretien ou de restauration
- les nuisances ou désagréments causés par le non-fonctionnement de certains équipements